



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 21 novembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 novembre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Délibération affichée en mairie le 28 novembre 2024

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Pascal NYS
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER

DEL/2024/UR/109
PPI VOIRIES MEL - SQUARE JEAN ROSTAND
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement Voiries de la MEL, celle-ci a prévu la requalification de l'espace public et la Mise en Technique Discrète des réseaux du square Jean ROSTAND.

Dans ce cadre, la Métropole Européenne de Lille met en place une grille de répartition qui régit l'ensemble des participations financières supportées par les 2 partenaires.

En effet, la MEL assurant la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des aménagements prévus, il s'avère nécessaire de fixer les règles :

- de paiement des travaux (par la MEL),
- de remboursement des dépenses relevant des compétences habituelles de la ville,
- et de versement des subventions (perçues par la MEL, au bénéfice de la Ville).

Est concerné un ensemble de travaux dits « de requalification de l'espace public » correspondant à l'aménagement de la voirie, réseaux et espaces verts.

La présente délibération vient détailler les participations financières de chacune des parties.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement d'ensemble du square Jean ROSTAND seront entrepris au dernier trimestre 2024 concernant l'enfouissement des réseaux.

- Cout travaux ville : 43 947€ TTC
- Cout travaux MEL : 207 570€ TTC

Soit une estimation coût ville globale de : 43 947€ TTC

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale du 12 novembre 2024,

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la répartition des frais de travaux d'enfouissement des réseaux, dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets correspondants et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette opération.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,

